

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° II-2242

présenté par  
M. Berville

-----

### ARTICLE 49

#### ETAT B

**Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Infrastructures et services de transports	0	500 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	500 000	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Ecologie – mise en extinction du plan de relance	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement transfère 500 000 € en CP du programme 203 « Infrastructures et services de transport » vers le programme 113 « Paysage, eau et biodiversité » afin de relever de 5 ETPT le plafond d'emplois des parcs nationaux en 2026. En effet, celui-ci demeure identique à celui de la LFI 2025, soit 851 ETPT. Cela paraît insuffisant aux vues des enjeux.

Les parcs nationaux représentent un outil essentiel pour la protection des espaces naturels d'exception. Ils sont les outils territoriaux privilégiés de la mise en œuvre de la stratégie nationale biodiversité (SNB 2030). Cette stratégie a pour objectif de réduire les pressions sur la biodiversité, de protéger et restaurer les écosystèmes et de susciter des changements en profondeur afin d'inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité.

En contribuant à la protection des milieux terrestres et marins, les parcs nationaux ont ainsi un rôle primordial pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. Mais ils manquent de moyens pour mener à bien leurs missions.

En effet, les syndicats et le porte-parole de la conférence des présidents des parcs nationaux alertent : « nous avons perdu 15 % de nos effectifs ces dix dernières années » et appellent le

président de la République à « mettre fin à l'érosion des moyens des parcs nationaux et ainsi respecter ses engagements en faveur de la transition écologique et de la préservation de la biodiversité ».

Afin d'augmenter le nombre d'ETPT, une baisse dans un autre programme de cette mission est proposée (Infrastructures et services de transport). Il est néanmoins préférable de maintenir les crédits de celui-ci à leur niveau, l'auteur de cet amendement appelle donc le Gouvernement à lever le gage.